

COMPTE-RENDU

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024 - 20H00

Présents : **Muriel LABRUX** (Présidente par intérim OMS), **Francis TREMBLAIS** (Membre OMS), **Jérôme PERRIN** (2nd Adjoint de la Municipalité Chargé des Sports), **Nelly NOUMET** (Adjointe Administrative Municipale), **Laura POUGET** (Salariée OMS), **Jean-Marc FABIUS** (42km195), **Audrey VIEIRA** (42km195), **Philippe BIDAN** (Pétanque), **Benoit BOULAY** (Tennis Club Blancois), **Amandine HERPIN** (Association Blancoise de Horse Ball), **Christophe MINOT** (Association Culturelle d'Aïkido Blancoise), **Chantal LOISEAU** (Compagnie Le Blanc Archer), **Jean-Claude DECHATRE** (Boule Sportive Blancoise), **Didier INGREMEAU** (Club Modélisme Blancois), **Nathalie TÉTÉ** (USB Football), **Marine MAZEUX** (Association Jeanne d'Arc), **Marjorie MAZEROUX** (Association Jeanne d'Arc), **Bernard HOFFMAN** (Tir Sportif Blancois), **Thibault MINEL** (Roller Blancois), **Sébastien LE NOC** (Tennis de Table Brenne Le Blanc), **Lionel WEBER** (Billard Club Blancois), **Marc DEVAUX** (Billard Club Blancois), **Claude VIALLET** (Hand Ball Club Blancois), **Marie-Claude CHABOT** (Amis Cyclo Blancois et représentante du CARGAC), **Xavier RETAUD** (Club des Dauphins), **Stéphanie RIBOTON** (Ecole Française de Parachutisme Le Blanc), **Joëlle BRUNET** (Attelages Blancois), **Bruno CASAVECCHI** (Fitness Form), **Caroline ROQUEL** (Fitness Form), **Frédéric BARANGER** (Club Sportif et Loisirs de la Gendarmerie), **Sandrine ZAMUDIO** (ASSG Basket), **Elodie BARTHELEMY** (ASSG Basket), **Samuel SAVARY** (Volley Ball Blancois et représentant du Volant Blancois), **Cyrille BAPTISTE** (Le Blanc Athlétisme et représentant de AS Pasteur), **Bastien LAQUEMENT** (Base de Plein Air et représentant de la Plongée du Blanc), **Georges MARTINO** (Vélo Club Blancois), **Wilfried ROBIN** (Conseiller délégué aux Sports Mairie), **Nathalie CORBEAU** (Conseillère Départementale et 1^{re} Adjointe de la Municipalité), **Gilles LHERPINIERE** (Maire de Le Blanc).

Excusés : *Jérémy DESSENON (Président Club d'Escalade de la Région Blancoise), Samuel SAUDRAIS (Représentant Brenne Triathlon).*

Absents : *Arlène VIVIEN (Sous-Préfète de Le Blanc) ; Gérard BLONDEAU (Conseiller Départemental) ; Représentant SDJES Indre ; Franck PACAULT (Conseiller délégué aux Sports Mairie) ; Christian AFANE (Conseiller délégué aux Sports Mairie) ; Maryline TANCHOUX (Conseillère déléguée aux Sports Mairie) ; Sandrine DUL (Conseillère déléguée aux Sports Mairie) ; Philippe BOUCHERON (Membre de la Commission Formation Diplômante) ; Représentant Nouvelle République ; Florent DELAUME (Responsable du Centre Technique Municipal) ; Lucien BOUTAUDON (Secrétaire OMS) ; Paul MESZAROS (Association Aïkido Dojo Le Blanc) ; Mme ROUET-HEMERY (Association Equestre l'Épineau) ; Frédéric TIRET (Association Lycée Pasteur au Galop) ; Alain PERREARD (Brenne Savates) ; Pauline MARTIN (Canoë-Kayak Club Le Blanc) ; Charles METAIS (CAP et HANDI) ; Vincent MARRAILLAC (Judo Club Blancois) ; Emmanuel DUPLANT (Le Golf des Rosiers) ; Thierry SURY (Le Nénuphar AAPPMA) ; Samuel HUYGHE (Shotokan Karaté Le Blanc) ; Alain MOULENE (Représentant section VTT du Vélo Club Blancois) ; Michael RETALI (Principal Collège des Ménigouttes) ; Sophie BERANGER-FROUIN (Principale Collège Ste Anne).*

Appel réalisé par Francis TREMBLAIS (membre de l'OMS).

Accueil des personnalités :

Muriel LABRUX souhaite la bienvenue et remercie toute l'assemblée présente en ce mercredi 11 septembre 2024.

Elle invite l'assemblée à avoir une pensée pour Michel AUBRAY et Didier MARTINAUD, décédés, qui ont longtemps et activement œuvré pour le sport à Le Blanc.

I / Rapport moral

L'Assemblée Générale pour l'année 2023 est en retard par rapport aux autres années.

J'ai pris la Présidence de l'OMS par intérim suite à la démission du Président de l'OMS en juillet 2024.

Il n'y aura pas de Comité Directeur pour le commencement de cette nouvelle saison sportive. Nous ferons tout notre possible pour répondre à vos questions à la fin de la réunion concernant cette nouvelle saison.

Comme vous le savez, en mars 2023 l'OMS a déménagé. Étant donné que l'adresse du siège social de l'OMS est différente, il a été demandé aux associations de changer leur siège social si celui-ci est situé au 8, rue Jean Giraudoux. Nous espérons que chacun d'entre vous est à jour maintenant.

Nous vous rappelons que suite à l'AG du 30/03/2023 (année 2022), nous sommes peu de bénévoles et nous sommes dans l'incapacité de représenter l'OMS lorsque nous sommes invités à vos manifestations sportives, réunions etc. Nous aborderons le sujet du renouvellement du bureau dans le rapport d'activités.

Nous vous informons que Laura secrétaire à l'OMS part vers de nouvelles aventures professionnelles à la fin du mois ; elle sera absente à compter du 17/09/2024 afin de prendre ses congés. Il est prévu que l'OMS recrute une nouvelle personne. Nous la remercions pour tout le travail fait à l'OMS.

II / Rapport d'activité

1 - Représentation de l'OMS

➔ *Invitation aux assemblées générales 2022-2023 :*

- 17 invitations sur 43 associations.
- Présence du président : Au Volant Blancois ; Club des Dauphins ; Fitness Form ; ASSG Basket.
- Représentation des autres membres : Jean-François GRANGENEUVE pour l'USB Foot, Le Blanc Athlétisme et l'Ecole Française de Parachutisme ; Philippe PASQUIERS pour le Tennis Club Blancois.
- Excuses pour les Assemblées Générales : Vélo Club Blancois ; Attelages Blancois ; 42km195 ; Volley Ball Blancois ; AS Pasteur ; Le Nénuphar ; Tennis de Table Brenne Le Blanc ; Cap et Handi ; Club d'Escalade.

➔ *Associations n'ayant pas invité l'OMS à leur assemblée générale ou dont l'assemblée générale n'a pas pu avoir lieu :*

Association Jeanne d'Arc ; Aïkido Dojo Le Blanc ; Amis Cyclos Blancois ; Association Blancoise de Horse Ball ; Association Equestre l'Épineau ; AS Ménigouttes ; AS Ste Anne ; Billard Club Blancois ; Boule Sportive Blancoise ; Brenne Savates ; Canoë Kayak Club Le Blanc ; C.A.R.G.A.C. ; Club de Plongée du Blanc ; Club Sportif et Loisirs de la Gendarmerie ; Compagnie Le Blanc Archer ; Hand Ball Club Le Blanc ; Judo Club Blancois ; Golf des Rosiers ; Lycée Pasteur Au Galop ; Pétanque Blancoise ; Rallye Team Blancois ; Shotokan Karaté Le Blanc ; Tir Sportif Blancois.

Nous vous rappelons que depuis l'Assemblée Générale de l'OMS en date du 30/03/2023, nous sommes très peu de bénévoles (tous en activité professionnelle), et nous ne pouvons pas être à vos AG ou bien rarement.

2 - Fonctionnement propre à l'O.M.S.

➤ **Réunions**

- Assemblée Générale le 30 mars 2023 pour l'année 2022
- Comité Directeur le 7 Décembre 2023

➤ **Les Commissions**

- **Commission de répartition des installations sportives municipales**

Cette commission est une Délégation de la ville du Blanc, Angélito ZAMUDIO Président, en était responsable après le départ de M.PASQUIERS jusqu'en juillet 2024.

- Appel aux volontaires : recherche d'un répartiteur des installations sportives municipales notamment pour le remplacement de M. Angélito ZAMUDIO qui est démissionnaire.
 - L'accès au Gymnase Pasteur était « dépendant » de Vigipirate. Il l'est toujours à ce jour. Nous rappelons aux utilisateurs que le portail doit rester fermé pendant les entraînements, qu'il ne faut pas se garer face au portail (*respecter la signalisation présente sur les trottoirs, dans la rue avec les panneaux*).
 - Les différentes réunions concernant les créneaux de la saison sportive 2022-2023 ont eu lieu fin juin-début juillet 2023. Il en a été de même pour la saison sportive 2023-2024. Nous vous rappelons que les installations sportives ne sont pas extensibles, il faut parfois accepter des partages de créneaux. D'une saison à l'autre, rien n'est acquis.
- **Commission des subventions de fonctionnement**

Pour la saison sportive 2022-2023, la commission était composée de MM. PASQUIERS et FRONTERA. Ils ne sont plus présents dans le bureau de l'OMS depuis le 30/03/2023. Les critères de répartition de l'enveloppe globale étaient identiques à ceux de maintenant. M. Philippe PASQUIERS avait fait un résumé à l'AG du 30/03/2023 de ce qui avait été calculé pour les subventions versées en mai ou juin 2023.

Cette commission a été reprise par M. Samuel SAVARY et M. ZAMUDIO lors de la saison sportive 2023-2024.

L'OMS recherche 1 personne pour aider M. Samuel SAVARY dans cette commission.

Lecture du rapport réalisé par Samuel SAVARY :

Pour rappel, la commission a une délégation de la municipalité pour proposer les montants de subvention de fonctionnement, au profit des clubs affiliés à l'OMS qui en font la demande, en fonction de :

- ✓ l'enveloppe globale attribuée par la municipalité (maintien de la somme de 36000 €) ;
- ✓ de critères de répartition uniformes à l'ensemble des associations, définis en comité directeur de l'OMS, et validés en AG.

Pour l'exercice 2023-2024, la commission était composée de 2 membres :

- ✓ M. ZAMUDIO, président de l'OMS ;
- ✓ M. SAVARY, club de volley.

1/ Etude des dossiers :

A l'instar de l'année précédente, le seul critère retenu est le nombre de licenciés, avec des coefficients multiplicateurs selon :

- ✓ le niveau de pratique ;
- ✓ la catégorie d'âge (+ou - 18 ans).

Une nouveauté a été mise en place cette année (saison sportive 2023-2024) pour étudier les dossiers, car les représentants des clubs ont eu la possibilité soit :

- ✓ de transmettre une version dématérialisée de la demande, accompagnée des pièces justificatives, à l'aide d'un formulaire interactif ;
- ✓ de prendre RDV avec les membres de la commission, sur l'un des créneaux proposés, afin de présenter leur demande ainsi que les justificatifs.

Pour information, sur les 27 associations susceptibles de demander une subvention, les modalités de transmission se répartissent comme suit :

- ✓ association ne souhaitant pas de subventions : 2 ;
- ✓ demandes transmises en version dématérialisée : 9 ;
- ✓ demandes transmises en présentiel:16.

Ces 2 modalités seront reconduites pour cette nouvelle année sportive.

Concernant les sommes proposées, certaines associations ont constaté une baisse par rapport à la saison précédente, alors qu'elles avaient un effectif constant.

Malgré le maintien de la subvention allouée par la mairie, cette baisse s'explique par 2 phénomènes :

- l'augmentation significative du nombre de licenciés, notamment chez les - de 18 ans ;
- le niveau d'engagement des licenciés qui est plus élevé.

Ces 2 constats impliquent une augmentation du nombre de points sur l'ensemble des associations, et par conséquent d'une baisse de la valeur unitaire de ce point.

Pour info, baisse de -0,83 € par rapport à l'année précédente.

2/ Etude des imprimés CERFA :

Il était demandé de transmettre les dossiers CERFA pour le 15/01/24 à l'OMS.

Force est de constater que de trop nombreuses associations ont transmis ces dossiers en retard (jusqu'à 2 mois).

Ce non-respect de la date limite imposée impacte le travail de Nelly, qui vérifie la cohérence de l'ensemble des dossiers avant transmission aux services de la mairie. Il est demandé aux associations concernées de respecter la date limite pour la saison prochaine.

En revanche, l'étude de ces dossiers montre qu'ils étaient globalement complets et cohérents.

Pour les associations qui le souhaitent, une information pourrait être dispensée à l'OMS pour les aider à établir leur bilan et/ou compte de résultat.

- **Commission aide à la formation diplômante**

La commission était composée de 4 membres : Angélito ZAMUDIO, responsable, Philippe BOUCHERON, Jean-Emmanuel FRONTERA et Jacky FAURE. Cette commission a été modifiée suite à l'AG du 30/03/2023.

La commission Aide Formation Diplômante s'est tenue le 14 décembre 2023 en présence de 3 membres : Muriel LABRUX, représentante du Président de l'OMS excusé, Philippe BOUCHERON et Jacky FAURE.

- 2 dossiers : « DEJEPS » et « Initiateur Fédéral » Tennis Club Blançois,
- 1 dossier : « Arbitre Pétanque » Pétanque Blançoise,
- 2 dossiers : « Entraîneur Fédéral » et « Module accueil et Educatrice Fédérale route et piste » Vélo Club Blançois.

Rappel : L'objectif est d'aider les sportifs à financer leur stage de formation d'arbitre, d'éducateur, etc. et non un stage sportif pour se perfectionner.

Le dépôt de dossier peut être effectué même si la formation n'est pas terminée.

La commission envisageait d'apporter une évolution des critères de cette commission. Pas d'avancée, nous avons conservé les mêmes critères qu'avant.

Recherche de 2 personnes pour remplacer : Jean-Emmanuel FRONTERA démissionnaire à l'AG de mars 2023, et Jacky FAURE démissionnaire ce jour.

- **Commission mini-bus**

Le mini-bus est la propriété de l'OMS depuis 2011 avec une subvention de la ville pour aider à l'achat. Ce mini-bus est à 0.15€ du kilomètre depuis le Comité Directeur du 7 décembre 2023 contre 0,12€ du kilomètre avant celui-ci, **il vous est impérativement demandé de faire le plein de carburant après utilisation et de le rendre propre pour les utilisateurs suivants.**

- 154 545 km ont été parcourus depuis sa mise en service en novembre 2011.
- Il a été parcouru 22 441 km en 2022-2023.
- 14 associations ont utilisé le minibus en 2022-2023 dont 1 utilisation de la ville.

Toutes les associations adhérentes à l'OMS peuvent en bénéficier.

Nous rappelons que l'utilisation du minibus est ouverte à tous les clubs membres de l'OMS sous certaines conditions :

- établir avec le président une convention d'utilisation,
- avoir son permis depuis 3 ans pour pouvoir conduire le véhicule,
- faire le plein de carburant à l'issue du déplacement ainsi que le nettoyage intérieur.
L'OMS réalisera une facture de 15 centimes d'euros du kilomètre.
- Il faut également faire le tour du véhicule avant et après l'utilisation, et en cas d'accident :

s'il y a quelque chose, il faut informer l'OMS rapidement et/ou mettre une information dans la colonne observation du cahier de fréquentation du véhicule et/ou envoyer un mail sur oms.leblanc@orange.fr

- *S'il y a un « PV », il sera à la charge de l'association utilisatrice.*
- *La confirmation est envoyée 10 jours avant la date d'utilisation sauf cas exceptionnel.*
- *La Clé ne peut pas être déposée dans la boîte aux lettres. Achat de chaînes pour les pneus.*

Rapport Financier Mini-Bus :

Recettes : 2333.00 €

Dépenses : 737.87 €.

Résultat : excédent de 1595.13€

Ceci s'explique par le fait que l'assurance du mini-bus avait été débitée en décembre 2022 (*environ 550 euros*).

- **Commission de remise des récompenses**

Commission composée : Angélito ZAMUDIO, Jérôme PERRIN et Francis TREMBLAIS.

Pour l'année 2022-2023, La Remise des récompenses s'est faite le 30 juin 2023 au Gymnase Jean Moulin.

Lors de cette remise des récompenses 119 personnes ont été récompensées.

Récompenses distribuées : 10 coupes "équipe", 1 trophée club, 85 médailles individuels, 2 coupes individuels et 1 diplôme OMS/Ville Le Blanc (1 BRONZE)

Tous les clubs sont invités à proposer des licenciés et bénévoles de leurs clubs à être récompensés. Il s'agit d'une belle occasion pour mettre en avant les bénévoles. Effectivement il y a des critères d'attributions à respecter, on encourage les Présidents des clubs à proposer leurs licenciés et bénévoles aux remises des récompenses.

Cette commission est composée du Président de l'OMS : il faut notifier son remplacement dans cette commission.

- **Office Municipal des Sports**

Visites + Clubs : environ 1647 (*contre 1060 visites en 2022*)

Appels téléphoniques : environ 1724 (*contre 1546 appels en 2022*)

Hausse fréquentation : suite au déménagement. La fréquentation n'est pas liée à plus de personnes du domaine sportif. C'est la population en général qui vient pour des informations qui n'ont pas de rapport avec le sport.

- **Communication**

- **Revue « Le Blanc Sports »**

- Le Blanc Sports N° 53 (Calendrier des Manifestations sportives 2023) paru en janvier 2023 et transmis par voie dématérialisée aux associations adhérentes à l'OMS.
- Le Blanc Sports N° 54 a été envoyé par mail en juillet 2023.
- Le Blanc Sports N° 55 a été envoyé par mail en décembre 2023.
- Le Blanc Sports N°56 (Calendrier des Manifestations sportives 2024) paru en janvier 2024 et transmis par voie dématérialisée aux associations adhérentes à l'OMS.

Les « Le Blanc Sports » sont élaborés par le secrétariat de l'OMS (grâce aux articles et informations fournis par les associations adhérentes à l'OMS). Ils sont mis en ligne sur le site internet.

N'oubliez pas que nous avons une page Facebook à disposition pour relayer vos informations.

La revue n'est plus mise à disposition dans les différents points publics comme avant (les commerces, bars, toutes les grandes surfaces, etc.), le Président de l'OMS avait pris la décision de limiter les productions papiers. En ce qui concerne les associations sportives, nous envoyons désormais les « Le Blanc Sports » par mail, nous comptons sur les associations et leurs adhérents pour partager ces revues.

- **Annuaire des sports**

Cet annuaire des sports est édité début septembre à destination du public de l'Office Municipal des Sports.

Rappel : Il est nécessaire de transmettre toute modification, tout changement dans votre association, à l'OMS pour que le document (et le site internet) puisse être mis à jour tout au long de l'année.

Quelques associations n'ont transmis aucune information. Il a été noté sur leur page respective « renseignements non communiqués » ceci est dommage.

- Site internet : statistiques des visites du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Il y a une nette progression du nombre de visites par rapport à l'année 2022.

MOIS	Nombre total de visiteurs	Nombre de pages vues	Moyenne des pages vues par visiteur	Moyenne de visiteurs par jour	Comparaison du nombre de visiteurs avec l'année
Janvier	379	890	2,35	12,23	+8,29%
Février	665	1 235	1,86	23,75	+24,15%
Mars	352	908	2,58	11,35	-9,51%
Avril	290	878	3,03	9,67	-62,04%
Mai	335	763	2,28	10,81	-69,57%
Juin	409	960	2,35	13,63	+19,59%
Juillet	351	888	2,53	11,32	-0,85%
Août	432	1 115	2,58	13,94	-1,82%
Sept.	707	2 468	3,49	23,57	+6,32%
Octobre	397	839	2,11	12,81	+4,2%
Nov.	365	801	2,19	12,17	-0,27%
Déc.	287	731	2,55	9,26	+12,99%
Total Général	4 969	12 476	2,51		

Source : Google Analytics GA4

- Rapport Financier

Les comptes de l'OMS sont consultables à l'OMS, sur place.

Les saisies des écritures comptables de l'Office Municipal des Sports ont été réalisées informatiquement par Muriel LABRUX Trésorière. Toute l'année la comptabilité est suivie par Nelly NOUMET, ainsi que ce qui concerne les ressources humaines (salaires et charges sociales).

Les comptes de l'OMS ont été vérifiés Jeudi 5 septembre 2024 par M. Samuel SAVARY et Mme LABRUX

L'ensemble des comptes agrégés se présente de la manière suivante :

Total des Charges : 27 837.81 €

Total des Produits : 28802.61 €

Résultat de l'exercice 2023 : excédent de 964.80 €

La situation financière de l'OMS arrêtée au 31.12.2023 est la suivante :

LIVRET A : 32 919.48 euros

Compte Courant : 24 112.21 €

Total des disponibilités : 57 031.69 €

Total des Fonds propres : 56 066.89€

Résultat net de l'exercice 2023 : 964.80 € (rappel l'assurance du bus d'environ 550 euros non comptabilisée sur l'exercice 2023)

Vote : Contre :0 ; Abstention :0 ; Pour : à l'unanimité

RAPPEL : les Fonds propres de l'OMS peuvent servir pour les clubs en cas de besoin. Cela s'est déjà produit dans le passé et actuellement en 2024. On peut faire une avance de trésorerie.

➤ Forum des associations 2023

Le Comité d'Organisation 2023 était composé de Jacky JUNAY, Catherine BAUDOUIN, Xavier RETAUD, Dany ANTOINE, Véronique CORMONT, Emmanuelle BOIRON, Anthony MIENVILLE, Jérôme PERRIN, Angélito ZAMUDIO, Muriel LABRUX, Francis TREMBLAIS et Lucien BOUTAUDON. Le Comité d'Organisation a été consulté le 22 juin 2023 lors d'une réunion.

Seule Laura POUGET a tenu le stand de l'OMS le jour du Forum.

Les retours des associations participantes au Forum du samedi 2 septembre 2023 : le bilan de celui-ci est ressorti très positif, les principaux points négatifs étaient : la chaleur insupportable et le bruit incessant.

Forum des Associations 2024 était le samedi 7 septembre 2024 (*date fixée par la mairie cette année*).

Sur décision du Président pour le Forum 2024, aucun Comité d'Organisation ne sera composé.

➤ Election du tiers sortant 2023

Association Blancoise de Horse-Ball, Association 42km195, Association Jeanne d'Arc, ASSG, Ecole Française de Parachutisme, Club des Dauphins, Club d'Escalade, Hand Ball Club le Blanc, Le Volant Blancois, Aïkido Dojo Le Blanc (association mise en sommeil en 2024).

Les associations du tiers sortant 2023 ne souhaitent pas mettre un terme à leur adhésion à l'OMS.

Vote : Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : à l'unanimité

Membre commission du bureau OMS : Angélito ZAMUDIO est démissionnaire 2024.

Vote : Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : à l'unanimité

Rappel : 2 associations qui pratiquent le même sport, dont 1 est en sommeil et n'a donc pas de représentation aux différentes réunions de l'OMS.

Selon les statuts de l'OMS, quand une association n'est pas représentée de manière consécutive à plusieurs réunions, on peut être amené à considérer qu'elle n'est plus affiliée à l'OMS. De plus il ne peut pas y avoir deux associations à l'OMS qui pratiquent la même discipline sportive.

Vote : Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : à l'unanimité

➤ Statistiques des licenciés et adhérents 2022-2023

Saison 2022-2023 : (pas de réponse du Nénuphar, Rallye Team, AS Equestre l'Epineau et Canoë Kayak)

- Total des licences : 2 955
- Total des adhésions : 678
- Total global : 3633
- Détails (licences et adhésions) : Blancois : 1 465 ; Extérieurs : 2 168

Saison 2021-2022 : 2 784 licences et 860 adhésions

(pas de réponse du Nénuphar, AS Equestre l'Epineau, AS Ste Anne et Canoë Kayak)

Saison 2020-2021 : 1 868 licences et 780 adhésions (année Covid-19)

(pas de réponse du Nénuphar, CSLG, l'AJA, AS Equestre l'Epineau et le Hand Ball)

Saison 2019-2020 : 3 420 licences et 783 adhésions

Vote : Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : à l'unanimité

➤ Nouvelle association

Ce soir nous avons une nouvelle association qui demande son adhésion à l'OMS : Roller Blancois représenté par Thibault MINEL le Trésorier.

Vote : Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : à l'unanimité

La parole est donnée à M. LHERPINIERE, M. PERRIN et Mme CORBEAU.

Gilles LHERPINIERE, Maire de Le Blanc, prend la parole,

Remercie la participation des Associations Sportives de porter haut et fort les couleurs de Le Blanc. Il explique que l'OMS est important pour réunir l'ensemble des Associations Sportives. Il remercie le travail fourni par Nelly et Laura, il invite l'assemblée à les applaudir et les féliciter.

Il laisse la parole à Jérôme PERRIN, en précisant qu'il reviendra sur le sujet de la piscine d'hiver plus tard dans la soirée.

Jérôme PERRIN, *2nd Adjoint de la Municipalité chargé des Sports*, prend la parole,

Remercie toute l'assemblée présente ce soir et également tous ceux qui ont participé aux championnats qui ont permis à la municipalité de déposer une demande de label et grâce à eux, Le Blanc est désormais Ville Active et Sportive, l'accréditation a été reçue la semaine dernière en mairie.

Il remercie Angélito ZAMUDIO, pour tout ce qu'il a pu faire pour les Associations Sportives et son temps donné à l'OMS, il remercie Laura pour le travail apporté à l'OMS et remercie également Nelly qu'il considère comme un pilier de l'OMS.

Il explique que pour une commune regroupant 3 600 licenciés, réparti entre 42 à 50 associations, il est impossible pour la municipalité de gérer tout ce que l'OMS fait pour les Associations Sportives.

Il est évident que si l'OMS disparaît, les Associations Sportives bénéficieront de moins de créneaux sur les installations sportives, de moins de subventions, etc.

L'Office Municipal des Sports est très important pour les Associations Sportives et pour le bien vivre de Le Blanc.

Il évoque ce que faisait mention Muriel LABRUX plus tôt, il appelle à la bonne volonté de chacun pour remplacer les différents démissionnaires des commissions de l'OMS. Il explique en quelques mots l'OMS, c'est : 2 salariés (Nelly et Laura), c'est 1 Président et son bureau, à peu près 40 000 € de subvention, etc.

Il remercie une dernière fois Laura et Nelly. Il remercie également Muriel LABRUX d'avoir pris la présidence de l'OMS par intérim. Malgré la démission d'Angélito ZAMUDIO, il affirme que le Forum des Associations 2024 était une réussite, il remercie le Club des Dauphins pour avoir tenu la buvette/restauration. Et remercie une dernière fois l'OMS.

Nathalie CORBEAU, *Conseillère Départementale et 1^{re} Adjointe de la Municipalité*, prend la parole,

Explique qu'il va y avoir une réorganisation au niveau des poubelles, notamment sur les installations sportives, il ne devrait plus y avoir de poubelle dans les gymnases hormis pour les toilettes. Il va y avoir une période de test à partir du mois d'octobre, la date exacte n'a pas encore été communiquée. Pour les manifestations exceptionnelles, il faudra venir chercher les sacs-poubelles noirs à la mairie, les sacs seront numérotés par le SYMCTOM. Pour les manifestations plus conséquentes, comme le Brenne Triman par exemple, il faudra aller chercher le nécessaire pour les poubelles directement au SYMCTOM. Pour les Associations Sportives la période test, concernant cette nouvelle organisation des déchets, commence début octobre. L'année blanche serait en 2025 pour un paiement en 2026, annoncé sur la Nouvelle République. Ceci va rester un peu en suspens puisque cela doit être voté au mois d'octobre par les élus au comité syndical. Mais aux vues des éléments que nous possédons actuellement, 2025 devrait rester, une année blanche. Ce qui va permettre aux Associations Sportives et à la municipalité de mieux s'organiser au niveau des gymnases. Elle en profite pour faire un rappel sur le tri des ordures ménagères, déchets papiers/emballages et le verre. Pour le moment, la municipalité ne prévoit pas de fournir des conteneurs poubelles pour les installations sportives ; concernant le gymnase du Lycée Pasteur, la municipalité ne sait pas encore comment sera leur organisation, à voir directement avec le Lycée.

Elle poursuit, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a été reçue en mairie, parce qu'ils organisent une marche pour Octobre Rose, dimanche 20 octobre 2024. Ils souhaiteraient également faire une manifestation pour le Téléthon, la date fixée pour le moment est le samedi 30 novembre 2024, ils proposent 2 animations sur le parvis de la mairie. Elle les a informés qu'elle profiterait de l'Assemblée Générale de l'OMS pour en faire part aux Associations Sportives ainsi qu'à l'OMS afin de se joindre à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Les salles réservées pour le moment sont la salle des fêtes et la salle Carnot.

Elle insiste et rappelle que les Associations Sportives ont jusqu'au 15 octobre 2024 pour faire les demandes de dossier FAR animation. L'année dernière, la municipalité avait laissé cette période de dépôt de dossier ouverte beaucoup plus tard, mais cette année le dépôt de dossier s'effectuera au plus tard le 15 octobre à minuit.

Elle termine en remerciant toutes les Associations Sportives qui se sont mobilisées le 27 mai 2024 à l'occasion du Passage de la Flamme Olympique, elle a reçu beaucoup de retours positifs de la part de professeurs des écoles « *cette journée a permis de faire découvrir de nombreux sports à des enfants qui n'en avaient pas connaissance* ».

Gilles LHERPINIERE, *Maire de Le Blanc*, prend la parole,

Remercie également et surtout le représentant de la vie Associative Sportive Blancoise à Châteauroux pour allumer le chaudron : Georges MARTINO. Il invite l'assemblée à l'applaudir.

- Questions diverses

Muriel LABRUX demande s'il y a des questions ?

Marine MAZEROUX, *Présidente de l'Association Jeanne d'Arc*, fait remarquer que la peinture au sol devant le portail du gymnase du Lycée Pasteur est effacée. Bien que le club fasse remarquer aux usagers de ne pas stationner devant ce même portail, il serait préférable que la peinture signalant cette interdiction de stationner soit refaite. L'OMS va faire une fiche de travaux auprès de la Municipalité.

Jean-Claude DECHATRE, *Président de La Boule Sportive*, intervient auprès de Mme CORBEAU, concernant les conteneurs de verre, il remarque que la plupart des conteneurs à verre de Le Blanc sont pleins ce qui force les personnes à déposer leurs déchets en verre à même le sol. Selon lui, trop de conteneurs à verre ont été retirés.

Samuel SAVARY, *Trésorier et représentant du Volley Ball Blancois*, explique que le sol du gymnase Jean Moulin vient d'être refait, il en profite pour remercier la ville, mais fait remarquer que des utilisateurs non-respectueux des lieux persistent et salissent le sol comme c'était déjà le cas avec l'ancien sol. Il trouve cela dommage et évoque quelques solutions : Est-ce qu'un rappel au niveau des associations utilisatrices suffira ? Est-ce qu'il faut envisager de remettre du personnel pour qu'il y soit fait un contrôle des chaussures afin d'appliquer les consignes de propreté dans le gymnase ? Quoiqu'il en soit, si on veut que cette infrastructure continue de bien vieillir, il faudrait faire de la sensibilisation quant au bien-être du sol du gymnase Jean Moulin.

Jérôme PERRIN, *2nd Adjoint de la Municipalité chargé des Sports*, prend la parole, Explique qu'il y a des scolaires qui sont possiblement non disciplinés. Il évoque un souvenir de Michel AUBRAY, *Agent de la mairie au service des sports municipal, décédé*, faisant correctement respecter les règles d'hygiène au gymnase Jean Moulin. Il poursuit, c'est à la responsabilité de chacun d'avoir ses baskets d'intérieur afin de ne pas dégrader le sol, malheureusement la municipalité n'a pas la possibilité de mettre, de nouveau, du personnel pour veiller au règlement du gymnase Jean Moulin. Il rappelle : pour information le sol du gymnase Jean Moulin a coûté 125 000 €. Il n'est donc pas utile de préciser qu'on ne pourra pas le changer tous les 10 ans. Il insiste : c'est à la responsabilité de chaque éducateur ou référent de veiller à ce que les consignes soient respectées ; *un individu qui n'a pas ses baskets d'intérieur n'effectuera pas la séance de sport* ; afin de corriger les mauvaises habitudes.

Bernard HOFFMAN, *Président du Tir Sportif Blancois*, fait une remarque concernant la remise des récompenses, fin juin, tombait le même jour de la fête des écoles des 2 jeunes licenciés proposés par le Tir Sportif Blancois, il explique qu'ils étaient déçus de ne pas pouvoir y assister.

Muriel LABRUX, prend la parole :

Explique que l'OMS essaie de satisfaire au plus grand nombre, mais dès lors qu'une date est fixée, alors cela fera toujours des contents et mécontents... Elle ajoute qu'il serait envisageable de demander aux écoles de Le Blanc de transmettre la date des fêtes des écoles afin d'éviter que ça se reproduise. Elle explique qu'il faut également faire en fonction de la disponibilité du gymnase Jean Moulin, une infrastructure qui est beaucoup demandée, donc nous essayerons de faire au mieux.

Georges MARTINO, *Président du Vélo Club Blancois*, concernant la remise des récompenses, il souhaiterait que les jeunes médaillés par équipe aient de nouveau chacun une médaille et non seulement une coupe... Les jeunes apprécient avoir une médaille qu'ils peuvent garder pour eux.

Muriel LABRUX, prend la parole :

Elle le remercie et comprend l'importance d'une récompense individuelle pour les récompensés par équipe.

Philippe BIDAN, *Secrétaire et représentant de la Pétanque Blancoise*, signale que la place de parking PMR, au niveau de la Halle des Sports, n'est plus visible. Ce sera rajouté sur la feuille de travaux.

-Bureau OMS : démissions - candidatures

Muriel LABRUX, prend la parole :

Dans le bureau de l'OMS, il y a Angélito ZAMUDIO, démissionnaire de sa fonction de Président fin juillet 2024, Lucien BOUTAUDON, Secrétaire, Muriel LABRUX, Trésorière, et Francis TREMBLAIS en tant que membre. Il s'agit de la dernière composition de bureau mise en place lors de l'Assemblée Générale de l'OMS en mars 2023. Suite à la démission d'Angélito ZAMUDIO fin juillet, elle explique avoir pris la présidence par intérim. Au niveau des commissions, M. Jacky FAURE est démissionnaire. À ce jour nous avons reçu plusieurs candidatures pour entrer dans le bureau de l'OMS, elle les invite à se lever et les appelle :

- Samuel SAVARY
- Caroline ROQUEL
- Frédéric BARANGER
- Marc DEVAUX
- Charline DENIS

Est-ce que d'autres personnes ici présentes souhaitent entrer dans le bureau de l'OMS ?

Candidature spontanée :

- Wilfried ROBIN

Etant dans la commission sport en tant que Conseiller Municipal, il devra être remplacé au sein de cette commission pour pouvoir entrer dans le bureau de l'OMS, ne pouvant pas bénéficier de ces 2 fonctions.

Le bureau de l'OMS et les candidats se retirent pour attribuer les fonctions de chacun au sein du bureau.

Composition du bureau de l'OMS :

Présidente : *Muriel LABRUX*

Secrétaire : *Lucien BOUTAUDON*

Trésorier : *Samuel SAVARY*

Membres : *Francis TREMBLAIS, Caroline ROQUEL, Charline DENIS, Frédéric BARANGER, Marc DEVAUX et Wilfried ROBIN.*

Muriel LABRUX rappelle, qu'il est impératif que toutes demandes concernant le sport (installations sportives/créneaux/etc.), soient faites par mail à l'OMS ou bien en copie de mail, afin de mettre en place une excellente communication.

Jérôme PERRIN, *2nd Adjoint de la Municipalité chargé des Sports*, intervient,

Il appuie les propos de Muriel LABRUX, dès que vous rencontrez un problème quel qu'il soit sur les installations sportives, ce signalement doit être fait d'abord à l'OMS, puis l'OMS transmet l'information à la municipalité. Il corrige et insiste : l'OMS ne doit pas se trouver en copie de mail, mais elle doit être le seul destinataire.

Muriel LABRUX, ajoute : il est préférable que ces signalements soient faits par voie de mail et non par voie téléphonique afin d'avoir une trace écrite et éviter tout malentendu.

Intervention du public :

Philippe BIDAN, *Secrétaire et représentant de la Pétanque Blanchoise*, demande si la bulle peut être considérée comme une installation sportive, et si tel est le cas, où doit être faite la demande de réservation.

Jérôme PERRIN, *2nd Adjoint de la Municipalité chargé des Sports*, répond qu'elle peut l'être, suivant la disponibilité des installations.

Nathalie CORBEAU, *Conseillère Départementale et 1^{re} Adjointe de la Municipalité*, ajoute que l'aire couverte (la bulle) n'est pas uniquement sportive.

Gilles LHERPINIERE, *Maire de Le Blanc*, ajoute : votre interlocuteur c'est l'OMS, alors il est évident que celui-ci doit en être informé si la demande concerne une manifestation sportive.

Muriel LABRUX, précise que c'est à titre informatif puisque l'OMS n'a pas la gestion du planning de la bulle.

La parole est donnée à M. Gilles LHERPINIERE.

Gilles LHERPINIERE, *Maire de Le Blanc*, prend la parole,

La piscine a fermé début juillet 2024 sur autorité préfectorale. Pour la ville, il fallait trouver une solution pour relancer la piscine, étant donné qu'il est inadmissible qu'une commune comme Le Blanc n'ait pas de piscine. Nous avons proposé à l'ARS (l'ARS qui a dû faire fermer la piscine même si selon ses mots le responsable de cette soudaine fermeture reste celui qui signe l'arrêté préfectoral) la solution est d'inverser l'aspiration de l'eau qui sera faite par le dessus et non plus par le fond.

M. TORT de l'ARS a fini par accepter la proposition de ce nouveau système.

Le cahier des charges sera mis à exécution par la Maison de l'Eau de Bélâbre et s'engage pour faire leur possible pour la réouverture de celle-ci. On espère une réouverture dès le 1^{er} janvier 2025.

Le budget pour les travaux a été voté : 105 000 €. Des travaux par anticipation ont commencé, ceux-ci peuvent être réalisés par les services municipaux. Et théoriquement, la Maison de l'Eau commence les travaux dans les 15 jours à venir.

Au terme des travaux, un contrôle sera effectué. Il explique qu'il devrait recevoir, lors d'un rendez-vous en mairie, le Préfet et la Sous-Préfète dans le but et dans l'espoir d'avoir la garantie de leur part pour accorder la réouverture de la piscine couverte.

L'OMS remercie la ville du Blanc avec laquelle nous travaillons en collaboration, plus particulièrement M. Jérôme PERRIN *2nd Adjoint de la Municipalité chargé des Sports*.

Nous remercions également tous les bénévoles qui gèrent les commissions.

Merci enfin à tous les dirigeants et bénévoles sportifs qui permettent aux blancois de pratiquer le sport de leur choix dans les meilleures conditions.

On n'oublie pas Laura et Nelly pour tout le travail qu'elles font tout au long de l'année à l'OMS pour répondre au mieux à vos demandes et les demandes de divers usagés.

Permettez-moi de vous souhaiter à tous une excellente saison sportive.

Fin de réunion à 21h25, suivie du pot de l'amitié.

Fait le 17 septembre 2024,
A Le Blanc,
La Présidente de l'OMS,
Muriel LABRUX

L

